

- Procès verbal conseil d'école -
Maternelle René CASSIN
PONT DU CHATEAU

Vendredi 9 novembre 2018

Présentation des participants

Membres présents

Enseignants :

Mme CHERAA, Mme GOURGAUD, Mr THAVERON, Mme ROCHETTE

Parents élus :

Mme SAINTE MARTINE, Mme BERARD, Mme LONGERINAS, Mme MONIER, Mme GOUNOT.

Mairie : Mme AUBRY, Mme MAUL,

DDEN Mme BRISSAY

Excusés : Mme VANDEPOEL enseignante, Madame BOURDET, Inspectrice de l'Éducation Nationale

I – Effectifs rentrée 2018

Classe 1, Petite section : 25 élèves – Mme GOURGAUD, enseignante et directrice par intérim, Séverine ROCHETTE enseignante, ATSEM Bénédicte SARAIVA

Classe 2, Petite et Moyenne section : 26 élèves – Mme NASSIH, enseignante remplacée par Mr THAVERON enseignant remplaçant, ATSEM Laurence MORAND

Classe 3, Moyenne et grande section : 26 élèves, Mme BAGES, enseignante et directrice remplacée par Mme VANDEPOEL enseignante remplaçante, Séverine ROCHETTE enseignante, ATSEM Virginie KERHELLO

Classe 4, Grande section : 27 élèves – Mme CHERAA, enseignante Fabienne EDMONT

	Nombre d'élèves inscrits
Petite section	37
Moyenne section	27
Grande section	40

Effectif total : 104 élèves. Soit 3 élèves de plus que l'année dernière.

Cette année, suite à la demande de Mme Bagès en fin d'année scolaire dernière, un service civique a été mis en place à l'école et Melle Léa Monier est arrivée pour remplir cette mission juste avant les vacances de Toussaint. Elle est présente 24h par semaine. Sa mission lui permet d'assister enseignants et ATSEM dans leurs tâches quotidiennes (matériel, surveillance, gestion d'un groupe d'élèves), elle a aussi une fonction administrative d'aide à la direction. (photopies, distribution de mots et d'information, entretien de la bibliothèque...). L'ensemble de l'équipe pédagogique est ravie de sa présence et de son efficacité.

II- Projets pédagogiques

Cette année, toutes les classes de l'école s'investissent dans le projet de **cahier de vie numérique « toute mon année »**. Il remplace les cahiers papier des années précédentes. Le cahier numérique (site type blog) permet de partager les instants et les activités des enfants en classe, avec les parents.

L'accès au site est sécurisé par un identifiant et la copie des photos est impossible (sauf par impression d'écran bien sûr, mais il est expressément demandé aux parents de ne pas en faire). Le projet a été soumis et validé par Mme Bourdet, Inspectrice de l'Éducation Nationale.

Ce site internet permet aux parents et aux enfants de voir des photos prises pendant les temps de classe. Il s'agit de développer le langage d'évocation chez les enfants et de permettre aux parents de mieux comprendre les activités faites en classe.

Un album photo souvenir pour chaque classe sera mis en vente en fin d'année, sans aucune obligation d'achat.

→ parents d'élèves : satisfaction autour de ce projet qui permet à tous de mieux comprendre ce qui se passe à l'école et encourage les enfants à raconter leur journée et les projets menés en classe.

Les moyennes sections de la classe 2 de Mme NASSIH iront à la bibliothèque pour 3 séances, en début d'après-midi pendant que les petits dorment. Les petites sections seront prises en charge si besoin à leur réveil en classe 1.

11/01, 05/04, 14/06 dates proposées

Les grands de Mme CHERAA participent cette année **aux prix des Incorruptibles**.

Les 5 livres proposés sont :

- Plus gros que le ventre
- Gros loup et la petite bête
- Petit pois
- Gare au monstre
- Il était une fois la traversée

Les livres circuleront dans les familles. Les parents pourront ainsi les découvrir avec leur enfant. En mai les parents et les élèves voteront pour leur album préféré .

Cette classe a été aussi choisie cette année pour participer à l'école du très jeune spectateur : Intervention en classe d'une danseuse (10h) d'un musicien (2h) d'une costumière (2h).

Une matinée sera organisée au Caméléon entre le 4 et 7 juin. Les enfants participeront à un atelier scénographie et un atelier "lumières" avec un éclairagiste .

Le 13 juin la classe 4 passera la journée au Caméléon : le matin les enfants participeront à différents ateliers et après un pique-nique sur la pause méridienne, chaque classe participante présentera aux autres une partie de leur travail. 4 spectacles ont été retenus : 13 février, 9 avril, 12 avril et 14 mai .

A noter que ces interventions et spectacles sont entièrement gratuites pour les classes participantes. L'équipe enseignante remercie la mairie pour ce projet et souligne la qualité des spectacles et des interventions.

Les quatre classes de l'école iront cette année encore au Caméléon afin de profiter des spectacles proposés par la saison culturelle de la vie de Pont du Château. Chaque classe verra 2 spectacles. Les déplacements en bus seront payés par la coopérative scolaire, avec l'aide la mairie qui attribue une subvention annuelle de 700 euros pour les déplacements en bus. Le prix du spectacle est fixé à 1 euro symbolique par enfant, réglé par la coopérative scolaire. Ces sorties nécessitent la présence de parents accompagnateurs.

Un spectacle de théâtre/marionnettes, de la compagnie les 3 chardons, aura lieu en janvier à l'école, financé par la coopérative scolaire. Toutes les classes seront concernées.

D'autres projets verront le jour en fonction du retour des enseignants absents et de l'avancée de l'année.

III- Règlement Intérieur

Modification concernant les inscriptions d'enfants ayant 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2019. Comme évoqué en réunion de directeurs avec la mairie en septembre, la commune n'inscrira aucun enfant de 3 ans avant la rentrée de septembre 2019.

Il faut aussi modifier et voter les changements d'horaires scolaires de l'année. (NAP lundi et jeudi).

→ règlement intérieur modifié et voté à l'unanimité.

Mise en place de la scolarité obligatoire à 3 ans, anticipation de la rentrée 2019-2020

Suite à cette nouvelle obligation : effectifs petites sections ?

Locaux pas extensibles...

Places au dortoir (30 actuellement pour 37 élèves de petite section inscrits) : Pour maintenir le décloisonnement des GS, les PS de retour l'après-midi (au delà de 30 élèves couchés au dortoir) feront leur temps de repos en classe 2 (PS-MS) sur un matelas.

Plus d'enfants à la cantine ? : problème de temps important le deuxième service se finit vers 13h40 très régulièrement cette année. La Mairie avait souhaité passer la pause méridienne à 2h et compte relancer le DASEN pour l'année scolaire prochaine afin de permettre ce changement d'horaires nécessaire au bon déroulement du temps de midi.

L'équipe enseignante demande comment gérer la responsabilité des élèves sur ce temps (le temps scolaire commence à 13h20) . La mairie considère que les enfants étant à la cantine, c'est le personnel municipal qui est responsable des enfants jusqu'à leur retour en classe quelle que soit l'heure.

L'équipe enseignante conclut en demandant à la mairie de faire attention aux répartitions d'inscriptions pour la rentrée prochaine et de limiter notamment le nombre d'élèves de petite section à 30 grand maximum afin de les accueillir dans de bonnes conditions matérielles (dortoir, cantine).

IV- Sécurité

Un exercice incendie a été réalisé le vendredi 28 septembre 2018. L'évacuation s'est bien déroulée.

Le signal sonore ne s'entend pas bien dans la salle de jeux et dans les classes quand les portes sont fermées.

Un exercice PPMS confinement/attentat a été réalisé le mercredi 10 octobre 2018.

Le signal d'alerte pour le confinement est installé et fonctionne mais il ne s'entend pas bien dans la salle de jeux et dans les classes quand les portes sont fermées.

Le PPMS a été déposé sur la plate-forme de l'inspection. Mme GOURGAUD demande une clé de la salle de la Jeune Gaule afin de pouvoir évacuer dans ce lieu. La mairie explique que cette salle est une salle privée utilisée pour des activités municipales parfois et qu'en avoir un clé semble compromis. Faut-il donc envisager un autre lieu d'évacuation pour le PPMS ?

Le plan révisé de l'école depuis les travaux de la salle des maîtres n'a toujours pas été fourni par la mairie.

La municipalité a commencé les travaux pour l'installation des interphones visiophones à l'entrée afin de sécuriser l'école, mais le fonctionnement n'est pas satisfaisant par rapport au besoin (sonnerie dans le bureau et pas dans la cantine, pas de télécommande pour ouvrir.) Problème de la porte du hall verrouillée dans tous les cas ce qui nécessite forcément le déplacement d'un personnel pour ouvrir. La Mairie confirme que le matériel installé n'est pas conforme aux besoins et à la demande qui a été faite. Un nouveau budget sera alloué en 2019 pour palier à ce problème. L'équipe enseignante et les parents d'élèves insistent sur l'urgence du besoin qui perturbe le fonctionnement de l'école maternelle et primaire.

Mme GOURGAUD rappelle la présence d'un registre de sécurité au travail accessible à tous : enseignants, ATSEM, agents et intervenants dans l'école.

Plusieurs points importants inquiètent et sont à revoir selon l'équipe pédagogique :

SURVEILLANCE DES ENFANTS

La note de service Mme de l'Inspectrice en début d'année rappelle qu'aucun enfant ne doit échapper à la surveillance d'un adulte (attention particulière à porter aux toilettes).

Les enseignants ont donc modifié les horaires de récréation afin que les ATSEM puisse y participer et assurer

un roulement pour accompagner les enfants aux toilettes et soigner les blessés éventuels.

Reste les plages horaires du repas de ATSEM (11h05-11h35):

L'équipe enseignante demande au minimum un *moyen* de prévenir l'atsem (ou une atsem, pas forcément celle de la classe) si elle a une urgence sur ces créneaux.

La mairie propose un système de téléphone interne en cas d'urgence.

Pour les réunions qui ont lieu en mairie et pour lesquelles l'ensemble du personnel (ATSEM et agents) doit être présent, il est également demandé à la municipalité de prévoir la possibilité d'envoyer un agent en renfort pour aider sur la durée de l'absence. La mairie répond que ce n'est pas possible.

Même problème avec les absences non remplacées : la surveillance ne peut être faite dans des conditions décentes de sécurité lorsque 2 ou 3 ATSEM sont absentes et non remplacées. La mairie rappelle la convention de remplacement qui stipule que le personnel est remplacé au bout du 6ème jour d'absence et que les ATSEM ne sont pas obligatoires en maternelle.

SÉCURITÉ DES LOCAUX

Travaux urgents demandés pour les vitres fendues classe 1 et les fenêtres qui se ferment toutes seules...Les fiches travaux sont en attente.

Pour la vitre de la porte de la cantine, la mairie est en conflit avec le poseur du store qui a cassé la vitre et dans l'attente d'une réparation au frais du poseur dont c'est la responsabilité.

V- Divers

- Mardi 18 décembre, le Père Noël viendra à l'école. Comme chaque année, la municipalité offrira le goûter aux enfants et la coopérative finance l'achat des cadeaux collectifs.

- Une séance de courts métrage d'animation aura lieu au Caméléon et sera proposée aux quatre classes de l'école pour Noël.

- La fête de l'école est programmée le 5 avril 2019, le même week end que l'école Lucie Aubrac, en attente de validation de la date pour la salle polyvalente par la mairie.

- Les photos de classe ont eu lieu ce matin ; elles seront distribuées avant Noël. Le photographe reviendra le vendredi 7 décembre pour la photo collective de la classe 1 et les photos individuelles des nombreux absents du jour (épidémie de gastro-entérite)

VI – Travaux

- TBI installé en classe 1 et 2 pendant les vacances : les collègues remercient la mairie pour la qualité du matériel installé. Ils demandent une notice et un accord d'utilisation, ainsi qu'un branchement internet (câbles absents dans les deux classes et prise internet manquante en classe 2).

Une formation au fonctionnement était prévue... A noter qu'une visite préparatoire n'a finalement pas eu lieu pour gérer le déplacement des meubles et étagères. Nous demandons donc que les étagères de la classe 2 soient remis en place.

- Réparation des vitres fendues classe 1

- Chasses d'eau des toilettes : réparées cette semaine.

- Étagère sous le préau pour mettre la boîtes à craies et le chiffon (demande de l'an dernier) : refaire une fiche travaux.

- Meuble de rangement pour la salle de jeux (pour remplacer les coffres supprimés) : l'équipe enseignante doit faire faire un devis et le proposer dès que possible à la mairie.

- Portes coulissantes des armoires et placards des classes ; dangereuses car inadaptées à la charge des meubles. Un changement serait à envisager.

- Porte coupe-feu aimantée non réparée en classe 2 (fiche travaux).

Mme Aubry nous reparle du projet de la construction d'une nouvelle école qui avance plutôt bien. Des visites de bâtiments modulaires ont été faite par les élus à Montpellier et une bonne partie du financement a été trouvé. Il est envisageable que le projet voit le jour d'ici 3 ans, en concertation avec les équipes qui utiliseront les locaux. Le terrain est déjà retenu et une école de plein pied est envisagée, afin d'améliorer les conditions matérielles de l'accueil des enfants et personnels.

La représentante de la mairie devant s'absenter à ce stade du conseil, un rendez-vous avec les associations de représentants de parents d'élèves est demandé pour évoquer les questions diverses avec elle.

VII- Questions diverses.

La collation proposée par la Mairie

L'équipe pédagogique et les parents d'élèves souhaitent revenir sur ce point. Après une phase d'observation de la mise en place du goûter proposé par la mairie sur le temps de garderie (8h), il apparaît que très peu d'enfants sont concernés par la collation le matin (entre 2 et 10) et qu'une grande partie des enfants a faim en cours de matinée et réclame un goûter. (la moitié des enfants de la cantine mange à 12h45). L'avancée de l'heure de la récréation (10h et 10h30) permettrait en plus de faire la collation de fruits qui était proposée les années précédentes par l'équipe enseignante, plus tôt.

Les associations de parents d'élèves ont mis en place un sondage auprès des parents sur ce sujet.

Sur 104 élèves dans l'école:

- 78 retours
- 77 parents favorables au maintien d'une collation à l'école.
- 65 pour une collation en matinée sur le temps scolaire.

L'équipe pédagogique et les associations de parents d'élèves, soutenus par une grande majorité de parents demande donc l'autorisation de remettre en place cette collation de fruits en matinée, en permettant à l'employée municipale de préparer à nouveau les fruits sur son temps de travail. Le financement resterait assuré par la coopérative scolaire.

Les jours de grève

En cas de grève du personnel municipal (et donc de changement dans les services de garderie et cantine), les associations de parents d'élèves, ainsi que l'équipe enseignante se plaignent des plannings communiqués la veille (le lundi au soir) par la mairie dans les cahiers de liaison des enfants et le jour même (le mardi) des modifications ont été apportées – pas de garderie. Cette information très tardive rend difficile l'organisation de la garde des enfants pour beaucoup de parents.

Une information autour du service minimum a été demandé. Mme Gourgaud répond que lors de la réunion des directeurs de Pont-Du-Chateau en septembre, la mairie a clairement dit qu'elle était contre la mise en place d'un service minimum, que ce soit pour les grèves du personnel municipal ou des enseignants.

L'organisation « ménage / passage des parents » sur temps garderie du soir

Certains parents se sont plaints car des reproches sur des tons un peu trop incisifs, leurs ont été faits quand ceux-ci traversent, pour aller chercher leurs enfants dehors, la salle de garderie qui vient d'être nettoyée.

Action corrective : ne pourrait-on pas mettre un panneau jaune de type « sol glissant » pour indiquer à ceux-ci de ne pas traverser entre les tables.

L'utilisation du frigo

Depuis la rentrée, l'accès au grand frigo de l'école a été interdit au personnel et aux enfants. Il est réservé uniquement aux PAI. (enfants avec allergies alimentaires)

Les parents d'élèves demandent comment cela se passe s'il y a plusieurs PAI différents (allergie lait et arachide par exemple) ?

Est-il possible de doter l'école d'un frigo (petit pour les PAI) pour ne pas pénaliser les autres utilisateurs (goûter des enfants de la garderie, enseignants, personnel municipal) ?

Don d'un frigo à l'école proposé par une maman, peut-on l'accepter?

L'équipe enseignante demande la même chose pour un don d'ordinateur pour la salle des maîtres (pas de réponse de la mairie sur ce sujet évoqué avant les vacances).

La réalisation d'une newsletter API à destination des parents pour les tenir informés des actions, activités d'API + autre sujets

Fréquence 1 fois par trimestre, Flyer pour récupération des adresses mails ? Une liste des adresses mail des parents volontaires de l'école a été transmise aux associations de parents d'élèves.

Actions des parents d'élèves pour l'année 2018-2019

FCPE :

Décembre : vente des sapins (action globale FCPE sur toutes les écoles) au profit de la coopérative scolaire.

Vente de gâteaux en commun avec API pour le Carnaval.

Vente d'objet à déterminer en mai (mugs, sacs...)

API :

Septembre : étiquettes prénoms en début d'année. A renouveler plutôt fin juin début juillet.

Conférence sur les violences sexuelles en milieu scolaire quia eu lieu avec 70 participants. Proposition de l'association d'intervention sur le sujet à l'école, avec un programme adapté au niveau des enfants. PS conscience du corps, MS sentir et explorer ses limites, GS protéger mon territoire.

Chocolats pour Noël.

Séances de sensibilisation sur la santé bucco-dentaire en lien avec UFSBD63, pour les classes de maternelle (moyennes et grandes sections). Succès l'année dernière donc renouvellement de l'action cette année courant janvier/février.

Opération "Pompiers" : visite ludo-éducative de la caserne de Pont-du-Château planifiée sur 2 à 3 ans pour les MS et GS de maternelle et toutes les classes d'élémentaire des écoles de Pont-du-Château - cette action pourrait être envisagée sur l'école maternelle René Cassin. En attente de date de validation par l'équipe pour cette année.

Marché printanier : projet commun aux école et au collège, vente de plants de légumes et fleurs.

Fête de l'école : aide des deux associations de parents au démarchage de lots pour la tombola.

Mme GOURGAUD

Présidente du conseil d'école.